

## Compte-rendu de la réunion du Collège Travaux du mardi 5 juillet 2022

### Etaient présents :

#### Membres du Bureau :

		<i>Présents</i>
Laurent JAY (LJA)	<i>GRS VALTECH</i>	X
Boris DEVIC-BASSAGET (BDB)	<i>SARPI Remediation</i>	X
Jonathan SENECHAUD (JSE)	<i>COLAS</i>	X

#### Membres de l'UPDS :

Camille ARCANGELLI	<i>UPDS</i>
Véronique CROZE	<i>ELEMENT TERRE</i>
Franck LECLERC	<i>UPDS</i>
Stéphane RIHOUEY	<i>ORTEC-SOLEO</i>
Jean-Baptiste ROBLET	<i>SEREA</i>

## 1. Approbation du CR du collège travaux du 18/01/2022

Le CR de la réunion du Collège Travaux du 18/01/2022 est adopté

## 2. Choix des indicateurs de suivi de la profession

Pour avoir une vision plus précise du marché des SSP et de son évolution, des indicateurs autres que le CA global doivent être définis. Ceux-ci doivent être représentatifs et faciles à obtenir par les adhérents.

Ces indicateurs seront demandés une fois par an pour l'année précédente, aucune donnée par adhérents ne sera diffusée, uniquement des consolidations seront diffusables.

Suite à la précédente réunion où ce sujet avait été abordé et après discussion, les indicateurs suivants sont retenus avec des règles associées pour que les réponses soient cohérentes, homogènes et sans ambiguïté pour les répondants :

- Indicateur globaux : CA en travaux  
Nombre de projets par granulométrie (<100k€, 100-500k€, 500-1M€, 1M€-5M€ >5M€)

Règles : Prise en compte des chantiers démarrés dans l'année

Prise en compte du CA de la commande y compris pour des chantiers sur plusieurs années. Les avenants sont intégrés comme commande nouvelle, l'année de l'obtention

- Indicateurs de finalité : CA et nombre de projets Industriels / Immobilier  
CA et nombre de projets Public / Privé

Règles: Prise en compte des chantiers démarrés dans l'année Seulement 2 catégories sont possibles à chaque fois et on considère uniquement le Maître d'ouvrage de l'opération :

Industriels : sites en activité, industries, sans changement d'usage

Immobilier : sites pour un projet immobilier, friches, ancien site industriel, site reconverti en projet immobilier

Public : Organisme public y compris SEM, SNCF, EDF,...

Privé : Société privée

- Indicateur technique : CA et nombre de projets en In situ / Sur site / Hors site

Règles : Prise en compte des chantiers démarrés dans l'année

Prise en compte du CA de la commande

Pour les chantiers multi-techniques, prendre en compte autant de chantiers qu'il y a de techniques.

- Indicateurs polluants : comme il est difficile de classer les polluants, poser une question ouverte sur les types de pollution rencontrés et préciser s'il y a des polluants inhabituels qui ont été traités

- 

### **3. Quels indices de révision/d'actualisation des prix utilisez-vous dans vos contrats ?**

---

Après un tour de table, il apparaît que généralement les indices utilisés font appel à plusieurs indices et toujours au cas par cas. De plus, ils peuvent n'être utilisés que pour certaines lignes de postes, par exemple l'énergie ou le transport.

Parfois, certaines lignes sont identifiées dans l'offre (postes à risques) et pouvant donner lieu à des discussions suivant l'évolution des prix de ces postes (charbon actif par exemple)

Il est donc difficile de définir un indice pour la profession.

Le fait de ne pas pouvoir définir un indice pour la profession n'est pas un problème car un seul indice n'est pas suffisant et nécessaire.

Le point important est que les entreprises travaux appliquent régulièrement des indices de révision dans leurs offres et contrats.

### **4. Sujets divers**

---

BDB a présenté l'appel à communications que va lancer Solscope pour son magazine et nous demande de définir des thématiques en lien avec les sites et sols pollués.

### **5. Prochaine réunion**

---

**Le mardi 20 septembre 2022 - en présentiel - de 14h à 15h30**